



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ORGANISATION DE DEUX REUNIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU PPRi DU BASSIN VERSANT DES PIEDS DE COTEAUX DES WATERINGUES

Arras, le 8 septembre 2021

Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRi) est un document qui permet d'une part de maîtriser l'urbanisme dans les zones soumises à un risque d'inondation et d'autre part de réduire la vulnérabilité des constructions et activités existantes en imposant ou en recommandant la réalisation de certains travaux.

Lancée en 2015, l'élaboration du PPRi du bassin versant des Pieds de Coteaux des Wateringues sera soumise à une enquête publique qui se déroulera du mardi 28 septembre au jeudi 04 novembre 2021.

Il s'agit de la dernière étape du travail de concertation important mené dans le cadre de cette élaboration, au cours de laquelle chaque étape a été validée par les acteurs du territoire et où les échanges ont permis de faire évoluer le dossier de manière constructive.

Afin de présenter la procédure aux acteurs locaux et aux riverains en amont de cette enquête publique, deux réunions publiques seront organisées (dans le respect des gestes barrières) :

- **lundi 13 septembre 2021 à 18h30 à la salle municipale de Ardres (Place de la poste, 62 340 Ardres) ;**
- **jeudi 16 septembre 2021 à 18h30 à la salle des fêtes de Polincove (655, route de Gravelines, 62 370 Polincove).**

Les services de la DDTM présenteront le dossier finalisé ainsi que les conséquences pour les riverains. Ils pourront également répondre à toutes les questions en relation avec ce dossier.

### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Lors de l'enquête publique, le public pourra rencontrer les membres de la commission d'enquête ou déposer ses remarques lors des permanences organisées dans les communes de Audruicq, Louches, Ardres, Guînes, Saint-Tricat, Andres, Peuplingues et Hames-Boucres.

Le dossier sera aussi consultable de manière dématérialisée :

- dans les 30 autres communes du territoire concerné par le PPRi, ainsi qu'en préfecture et en sous-préfecture de Calais ;
- sur le registre dématérialisé qui sera mis en ligne : <https://www.registre-numerique.fr/ppri-pieds-de-coteaux-wateringues>
- le site internet des services de l'État :  
<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/Plan-de-prevention-des-risques/PPRN-Inondation-en-cours>